

## PROGRAMME DE FORMATION DU CQP ALS

**Le CQP ALS constitue la première étape de qualification professionnelle de la filière Activités Physiques pour Tous et Activités Gymniques de la Force et de la Forme.**

### LA FORMATION

#### POUR QUI :

Toute personne voulant acquérir un premier niveau de qualification professionnelle dans les métiers de l'encadrement et de l'animation des activités physiques et sportives.

#### PRE – REQUIS :

- Avoir 18 ans révolus à l'entrée en formation
- Etre titulaire du PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1) ou tout diplôme reconnu équivalent par le Ministère de l'Intérieur
- Etre titulaire d'une attestation de pratique d'activités physiques de loisirs ou de performance dans une même famille et sur une durée minimale de 140 heures dans les 3 dernières années qui précèdent l'inscription.
- Présenter un certificat médical de non contre – indication à la pratique et à l'animation sportive de moins de trois mois.

#### OBJECTIFS :

Acquérir les compétences professionnelles nécessaires à l'animation des activités physiques de loisir sportif, à travers trois UC :

- UC1 : Etre capable de prendre en compte les publics et l'environnement pour préparer un projet d'action ;
- UC2 : Etre capable de préparer, d'animer et d'encadrer une action d'animation ;
- UC3 : Etre capable de mobiliser les connaissances et maîtriser les outils et techniques nécessaires à la conduite de l'activité.

Selon trois options au choix :

- Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression (AGEE) ;
- Jeux Sportifs et Jeux d'Opposition (JSJO).
- Activités de randonnée Pédestre et d'Orientation (ARPO)

#### CONTENUS :

- 1. Participation à la vie de la structure**
  - Accueillir des publics
  - Participer au fonctionnement de la structure
  - Prendre en compte la structure dans son environnement local
- 2. Conception d'un projet d'animation de loisir sportif**
  - Prendre en compte le projet de la structure
  - Prendre en compte les caractéristiques des publics et de l'environnement
  - Prendre en compte les obligations légales et les règles de sécurité
  - Maîtriser les gestes et techniques nécessaires à la conduite de l'activité
- 3. Réalisation d'un projet d'animation de loisir sportif**
  - Réaliser une action d'animation
  - Maîtriser les outils et techniques de l'activité
  - Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers

L'obtention du CQP ALS peut se faire par Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

**DUREE ET DEROULE DE LA FORMATION :**

162 heures dont :

- 119 heures de formation en centre
- 50 heures d'alternance

**POINTS FORTS :**

- Diplôme professionnel associant les compétences pédagogiques et techniques de l'animation physique et sportive
- Un environnement de travail sur l'ensemble du territoire français (Métropole et DOM – TOM)
- Une équipe pédagogique composée de formateurs chevronnés ou experts dans les domaines pédagogiques.

**POUR ALLER PLUS LOIN :**

Nous vous conseillons de suivre, après cette formation, les actions de formation continue proposées par les services déconcentrés de la Fédération.

**BENEFICE METIER :**

Animer des séances d'activités physiques tous publics en face à face pédagogique (360h par an).  
Intégrer l'Ufolep.

**ENCADREMENT :**

Formateurs de l'Ufolep habilités nationalement par la Fédération pour l'encadrement et l'accompagnement des stagiaires CQP ALS.

**VALIDATION DE LA FORMATION :**

Pour accéder à la certification, il est nécessaire d'avoir suivi l'intégralité du parcours individuel de formation (PIF) défini lors du positionnement.

**Modalités de certification :**

- Réalisation d'un dossier
- Préparation de séance
- Epreuve pratique d'animation
- Entretien pédagogique

**Diplôme remis :**

- CQP ALS – Certificat de Qualification Professionnelle délivré par la branche sport (Commission Paritaire Nationale Emploi Formation – CPNEF)

Mis à jour le 20/07/2021

**SPORT PERFORMANCE SANTÉ**  
Formations - Audits - Entraînements  
FRANCE  
06 21 05 03 18  
SIREN : 490 227 816 - OF : 72 64 03318 64